Conservateur Horizon 2027

FR0013398294 (PART I – CAPITALISATION RÉSERVÉE AUX INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS)

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

◇ OBJECTIF DE GESTION

Obtenir une performance annualisée, nette de frais supérieure à 3 % à la date de maturité du fonds (31 décembre 2027). Cette performance annualisée sur les parts « I » est un objectif et n'est pas garantie. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion qui tiennent compte d'un risque potentiel de défaut d'un ou plusieurs émetteurs et des coûts de couverture de change le cas échéant ; il ne constitue pas une garantie de rendement. Les éventuels défauts au-delà des estimations de la SGP pourraient obérer cet objectif de performance. La fourchette de sensibilité du fonds évoluera entre 0 et 9. L'horizon de placement recommandé est d'environ 9 ans, soit de la date de création du Fonds au 31 décembre 2027. Le fonds est géré activement et de façon discrétionnaire ; le FCP n'est pas géré en référence à un indice.

◇ STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le fonds sera investi principalement dans des obligations de maturité inférieure ou égale au 31 décembre 2027 à taux fixes, variables ou indexées, émises par des entités publiques ou privées de l'OCDE, sans contrainte de notation.
Le fonds peut être exposé de 0 à 100 % de l'actif net dans des obligations dont les émetteurs appartiennent à l'OCDE. Il pourra être exposé jusqu'à 100 % en titres de créances ou produits de taux libellés en Euro et/ou en devises étrangères, sans distinction privé/public, sans contrainte de notation. Le FCP pourra être exposé jusqu'à 100 % de l'actif net en obligations spéculatives à haut rendement (« High Yield »). Le FCP n'aura pas recours à des obligations contingentes convertibles. Le Fonds peut être exposé au risque de change à hauteur de 10 % maximum de l'actif net sur les devises de l'OCDE. Le Fonds peut être exposé aux marchés actions des pays de l'OCDE jusqu'à 10 % maximum de son actif via des obligations convertibles, dans la recherche d'un potentiel surcroit de performance. La stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations : le FCP pourra procéder à des arbitrages en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification ou d'anticipation d'une augmentation du risque de défaut d'un des émetteurs en portefeuille. Des arbitrages sont possibles, notamment en cas d'opération sur titres, de dégradation ou d'anticipation de dégradation de la qualité du crédit d'un émetteur.

◇ PERFORMANCES

Performances en % du fonds Conservateur Horizon 2027 au 30 septembre 2022 :

PORTEFEUILLE	DEPUIS LE 31/12/2021	RAPPEL PERFORMANCE 2021	1 an	3 ans	DEPUIS LA DATE DE CRÉATION
Conservateur Horizon 2027 I	-13,73 %	1,56 %	-14,00 %	-10,22 %	-6,15 %

Données fournies par la société de gestion. Le FCP étant créé le 24/05/2019, les performances 3 ans et 5 ans ne peuvent être affichées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances à venir.

◇ RÉPARTITION

Répartition du portefeuille de Conservateur Horizon 2027 au 30 septembre 2022 :

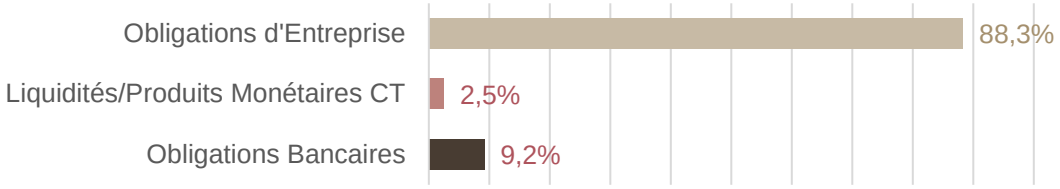

Données fournies par la société de gestion.
Le graphique présente la répartition des investissements en direct.

◇ ÉVOLUTION

Évolution de Conservateur Horizon 2027 du 24 mai 2019 au 30 septembre 2022 (base 100) :

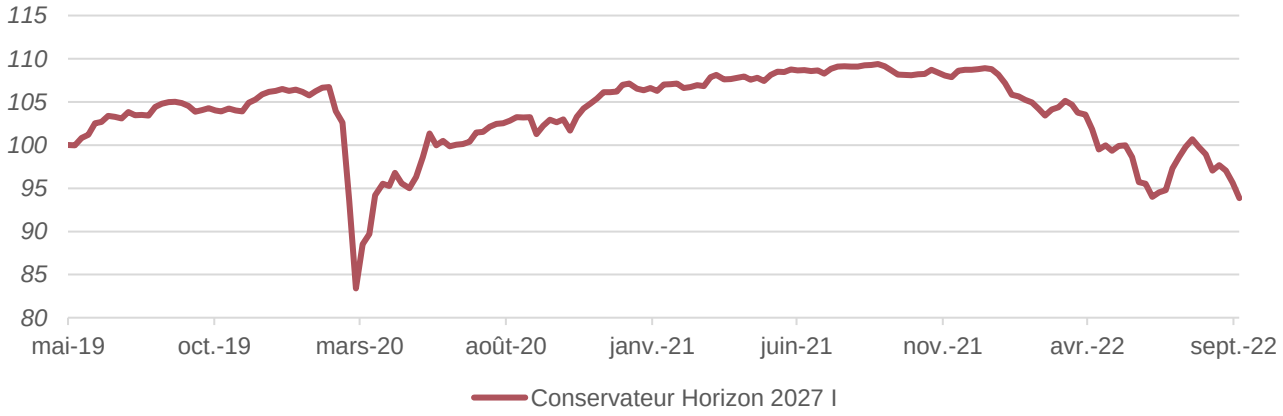

Données fournies par la société de gestion. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances à venir.

◇ FICHE D'IDENTITÉ

- *Forme juridique* : OPCVM de droit français
- *Nature* : Obligations et autres titres de créances internationaux
- *Code ISIN* : FR0013398294 (Part I – capitalisation)
- *Règlement SFDR* : Article 6
- *Commercialisateur* : Conservateur Finance
- *Société de gestion* : Conservateur Gestion Valor
- *Centralisateur des ordres de souscriptions-rachats* : Conservateur Finance
- *Établissements en charge de la tenue des registres des parts (passif du FCP)* : Conservateur Finance
- *Dépositaire du FCP* : *Caceis Bank*
- *Gestionnaire administratif et comptable du FCP par délégation* : Caceis Fund Administration
- *Durée de placement recommandée* : *environ 9 ans (à partir de la date de création)*
- *Eligibilité au PEA :* Non
- *Montant minimum de la 1ère souscription :* 1 000 000€
- *Taux de frais de fonctionnement et de gestion maximum, mentionnés sur le prospectus* : 0,5 % TTC maximum de l'actif net pour les parts I qui sont réservées aux investisseurs institutionnels.
- *Échelle de risque et de rendement du FCP mentionnée dans le DICI* : 4/7

◇ INVESTISSEURS VISÉS

A quel investisseur ce produit convient : Part de fonds réservée à des investisseurs institutionnels
A quel type d'investisseur ce produit ne convient pas : Fonds non destiné aux investisseurs de détail (particuliers, PME/PMI).

Compte tenu des dispositions du règlement UE n° 833/2014 et des règlements UE n° 2022/576 et 2022/577, la souscription des parts de ce fonds est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre.

◇ COÛTS ET FRAIS RELATIFS AUX SERVICES D'INVESTISSEMENT ET AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Conservateur Finance communique sur les coûts et frais de ses services d'investissement et des instruments financiers. Conservateur Finance ne facture ni frais de tenue de compte ni droits de garde. Les frais simulés indiqués ci-dessous sont non contractuels. Ils sont indicatifs sur une base « ex ante » au sens du règlement délégué (UE) 2017/565. Les frais de services d'investissement correspondent aux frais d'entrée pris par Conservateur Finance, dans la limite de 1 %, la société n'appliquant pas le niveau de frais maximum indiqué au sein du DICI. La rémunération pour la distribution correspond aux commissions rétrocédées par le producteur de l'OPC. Les frais de l'OPC représentent l'ensemble des coûts et charges supportés par l'OPC.

Exemple pour un investissement de 1 000 000 € et une durée recommandée de 5 ans, sur la base des dernières données transmises par la société de gestion.

	PART I (institutionnel)	
Frais de services d'investissement	10 000 €	1,00 %
Rémunération pour la distribution	1 500 €	0,15 %
Frais de l'OPC	7 590 €	0,76 %
Coûts et frais totaux annuels estimés	19 090 €	1,91 %

Calcul interne effectué à partir de données fournies par la société de gestion.

Sur la base des informations ci-dessus, l'illustration graphique ci-après correspond à l'impact des coûts totaux annualisés, exprimés en pourcentage, pour un investissement de 1 000 000 € sur une durée de 5 ans (horizon minimum de placement recommandé).

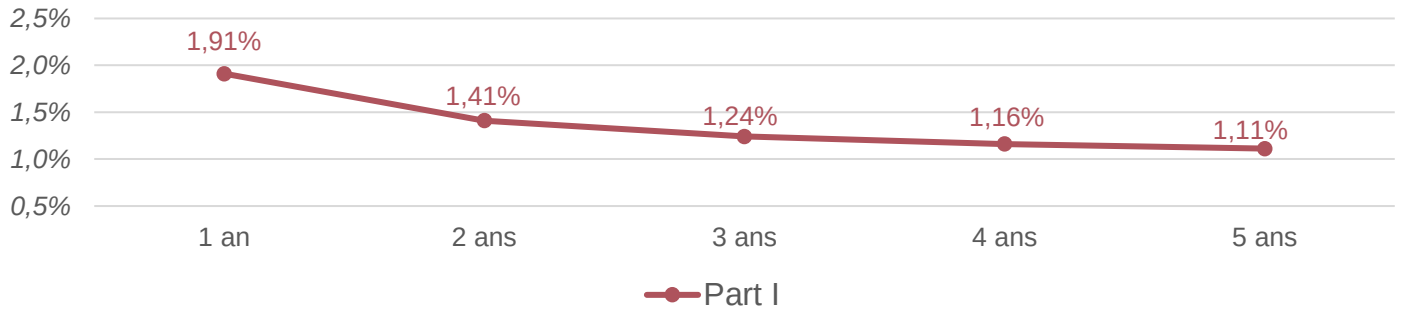

Coûts annualisés en pourcentage sur une base constante de 1 000 000 €
Calcul interne effectué à partir de données fournies par la société de gestion.

L'annexe tarifaire est consultable sur le site internet www.conservateur.fr. Des informations plus détaillées peuvent être fournies par Conservateur Finance au souscripteur à première demande de sa part adressée au siège social.

◇ CONDITIONS DE SOUSCRIPTION EN DIRECT

TYPE DE PARTS	PART I
CODE ISIN	FR0013230877
AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES • **RÉSULTAT NET** • **PLUS-VALUES NETTES RÉALISÉES**	 Capitalisation Capitalisation
DEVISE DE LIBELLÉ	Euro
SOUSCRIPTEURS CONCERNÉS	Investisseurs institutionnels et plus particulièrement destiné aux Assurances Mutuelles et Associations mutuelles Le Conservateur pour leurs fonds propres
VALEUR LIQUIDATIVE D'ORIGINE EN EUROS	10 000 €
MONTANT MINIMUM DE LA 1RE SOUSCRIPTION	1 000 000 €
SOUSCRIPTIONS ULTÉRIEURES MINIMALES	1 part en millième de part

◇ INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION

Conservateur Finance est rémunérée par une commission de distribution versée par la société de gestion producteur du produit.

Cette commission, calculée sur les frais de gestion, est rétrocédée en partie au réseau commercial habilité au démarchage afin de rémunérer les prestations de conseil, notamment dans la durée. Le conseil aux clients s'exerce dans le cadre du conseil dit « non indépendant », au sens de la directive MIF.

◇ DOCUMENTS

Cette fiche produit est un document d'information édité par Conservateur Finance (distributeur) en accord avec Conservateur Gestion Valor (producteur). Pour plus de précisions, se reporter au DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) et au prospectus du FCP (Fonds Commun de Placement) disponibles sur le site internet www.conservateur.fr. Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au DICI avant de prendre toute décision finale d'investissement.

CONSERVATEUR FINANCE : Société de financement et entreprise d'investissement
SA au capital de 9 000 000 € - R.C.S Paris 344 842 596
Adresse postale : C.S 41685 – 75773 Paris Cedex 16. Siège social : 59 rue de la Faisanderie – 75116 Paris
Tél. 01 53 65 72 31 - Fax : 01 53 65 86 00 - conservateur.fr